

Rapport à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages du 7 novembre 2024

Demande de renouvellement du label Grand Site de France
« Massif et balcons du Canigó » (Pyrénées-Orientales)
et
programme d'actions pour la période 2025 - 2032

Rapport IGEDD n° 015875-01
établi par

Thierry Boisseaux
Inspecteur général

Novembre 2024



1 - Localisation du Grand Site de France et détail du projet de périmètre (en violet), assis sur 61 communes pour une surface de 114 200 ha - Google Earth, Géoportail IGN, ThB

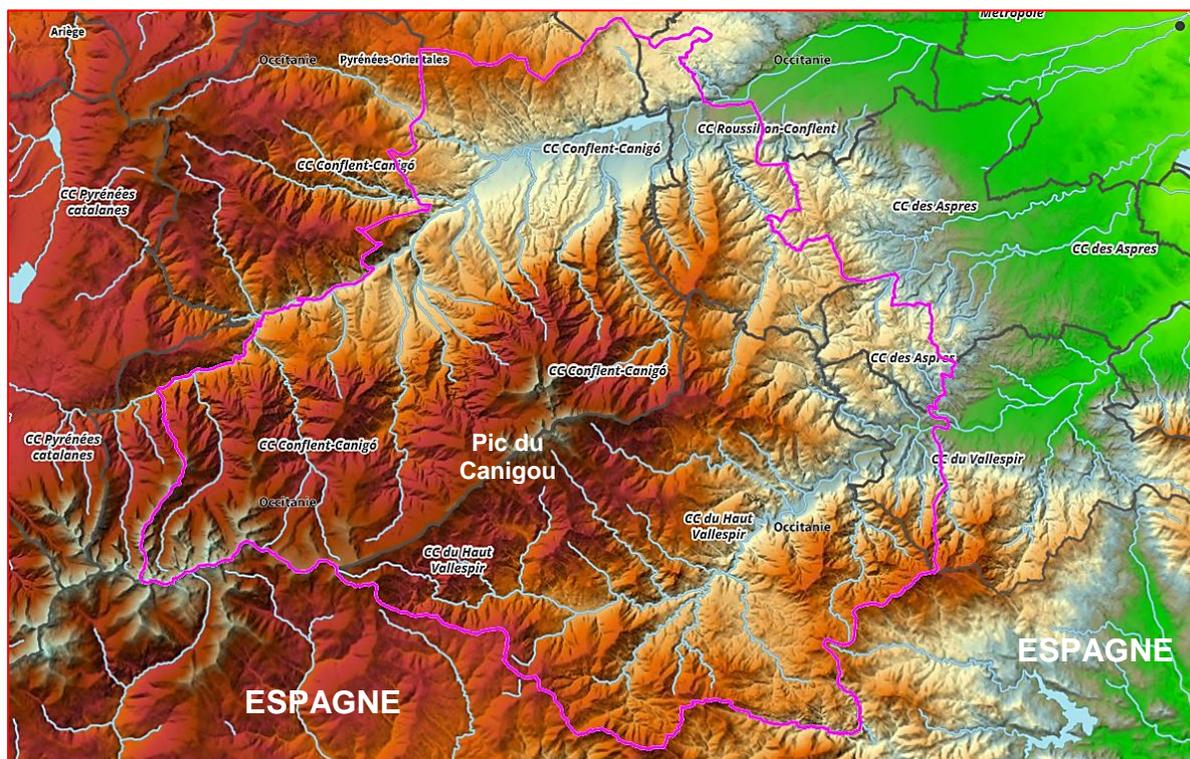


Le territoire qui sollicite aujourd'hui le deuxième renouvellement de son label Grand Site de France obtenu en 2012, est le plus vaste des Grands Sites existants ou en devenir. Le projet concerne en effet désormais 114 200 ha, 61 communes et 32 700 habitants. Sur le plan altitudinal, il s'étage de moins de 200 m à 2 874 m au pic du Canigou, « montagne sacrée des Catalans »¹ dans le département des Pyrénées-Orientales.

La partie classée de ce territoire, à partir de laquelle le Grand Site a été imaginé, ne couvre "que" 23 212 ha soit tout juste 20% de la surface totale du Grand Site. On a coutume de dire, en l'absence de prescription plus précise des articles du code de l'environnement, que cette surface doit être "significative" au sein d'un Grand Site de France, ce qui ne clarifie pas véritablement la question. Cela invite en revanche à apprécier cette notion au cas par cas, nous y reviendrons.

Dès l'origine du projet au début des années 2000, la configuration géographique des lieux, autour du "phare" que représente le pic du Canigou et l'intérêt des collectivités territoriales pour cette démarche ont conduit à réfléchir, puis agir à une large échelle (plus de 80 000 ha et 39 communes en 2012, concomitamment au triplement en 2013 de la surface du site classé pour atteindre sa taille actuelle), échelle validée par votre commission.

Au-delà de la question du périmètre, accorder au territoire du Grand Site une nouvelle fois en extension, le renouvellement du label, suppose de vérifier que conformément au règlement de ce label, les objectifs assignés à un Grand Site de France ne sont pas perdus de vue, qu'il s'agisse : « de préserver les caractéristiques paysagères, naturelles et culturelles du site, d'assurer son entretien et sa gestion au quotidien, de permettre un accueil du public dans le respect des qualités patrimoniales du site, d'intégrer le développement économique local dans le projet du site, de veiller à ce que la fréquentation touristique reste compatible avec le caractère patrimonial du site et les conditions de vie des habitants, et enfin de travailler de façon concertée avec les partenaires du site et de son projet »².



2 - Cinq communautés de communes (limites grises) sont engagées dans le projet par ailleurs frontalier avec l'Espagne sur 50 km : Conflent-Canigó et Haut Vallespir pour la plus grande partie du territoire, Roussillon-Conflent, Aspres et Vallespir, aux bordures est. - Géoportail IGN et ThB

1 - C'est ainsi qu'il est souvent appelé et considéré par la population catalane « du nord » (en France) mais aussi « du sud » (en Espagne).

2 - Article 1 du règlement d'usage du label « Grand Site de France », version révisée 2023.

Ne ménageons pas le suspense : le « *Grand Site de France Massif du Canigó* » qui souhaite, au terme d'une nouvelle extension, devenir « *Grand Site de France Massif et balcons du Canigó* » (voir carte d'identité en annexe 1) est exemplaire à bien des égards. Un « *Esprit des lieux* », notion chère à cette politique du paysage, y souffle depuis plus de deux décennies. Il émane autant du paysage d'exception, façonné et distingué ici autour du pic du Canigou, que de la place éminente laissée à l'humain dans la conduite du projet de territoire associé.

Vous avez pu prendre connaissance du détail des nombreuses actions réalisées et évaluées³ ou programmées (voir en annexe 4 le tableau récapitulatif de ces dernières), fort bien présentées dans le dossier de candidature particulièrement clair et didactique.

Je m'attacherai quant à moi à mettre en exergue devant votre commission les raisons de cette réussite qui s'appuie fermement sur deux jambes : un mode de gouvernance très efficient ; une action visible, axée sur les fondamentaux de la politique des Grands Sites de France que sont la préservation du paysage et la gestion de la fréquentation.

1. Une gouvernance solide, consciente de ses limites, qui mise beaucoup sur l'humain pour fédérer

Je commencerai, une fois n'est pas coutume, par la gouvernance. L'originalité et la qualité de celle mise en place ici a été relevée devant votre commission par mes deux prédécesseurs, les inspecteurs généraux Bertrand Creuchet en 2012 et Jean-Marc Boyer en 2018.

Le premier indiquait que « *le syndicat mixte est aujourd'hui un organisme partenarial et sa force et son autorité résident dans l'ancrage qu'il a construit depuis dix ans auprès de tous les acteurs de terrain, parfois sans disposer des compétences correspondantes* »⁴.

Il est remarquable que 12 ans plus tard, le constat soit le même. C'est indubitablement ici le "facteur clef de succès" essentiel. Votre rapporteur l'estime bâti autour de quatre caractéristiques.

Un relief puissant qui unit

A tout seigneur tout honneur, rendons d'abord au pic du Canigou, ce qui lui appartient, sa force aussi symbolique que sublime. Il est une véritable vigie qui émerge de loin où que l'on se situe autour de lui, et un point d'ancrage intangible, indifférent aux mouvements de frontière au fil des siècles. Il possède, pour les Catalans de France ou d'Espagne comme pour ceux d'adoption, la valeur immatérielle mais fondamentale d'un paysage qui suscite un attachement fort et surtout partagé.

Dès lors, un projet de territoire comme celui d'un Grand Site de France aide, en s'appuyant sur cet attachement viscéral, richesse à part entière, à réunir des habitants et acteurs que le relief, le climat parfois, séparent physiquement, autour de valeurs et de projets communs. Encore faut-il réussir à faire vivre, sur le temps long, cette dynamique.

Une déclinaison micro-locale de la gouvernance pour des choix proches du terrain

Cela passe d'abord par un syndicat mixte, dénommé syndicat mixte « *Canigó Grand Site* », qui permet à chaque commune constitutive d'avoir "voix au chapitre", ce que votre rapporteur juge indispensable, les maires devant être les premiers porteurs et ambassadeurs d'un Grand Site de France⁵. Son comité syndical intègre en effet un représentant de chacune d'entre elles

3 - Avec en outre la pratique d'un rapport d'activité détaillé à mi-période, très utile pour la dynamique interne du projet.

4 - Rapport à la CSSPP, séance du 22 mars 2023 - Candidature du syndicat mixte « *Canigó Grand Site* »

5 - Le rapport de l'IGEDD sur la politique des Grands Sites de France - « *Les Grands Sites de France, la force fédératrice du paysage au coeur de l'action des territoires* », rapport IGEDD n°014170-01, novembre 2022, Brigitte Baccaini, Thierry Boisseaux, Jean-Luc Cabrit - a pointé l'importance de cette implication pour que le projet de territoire soit incarné et connu des habitants.

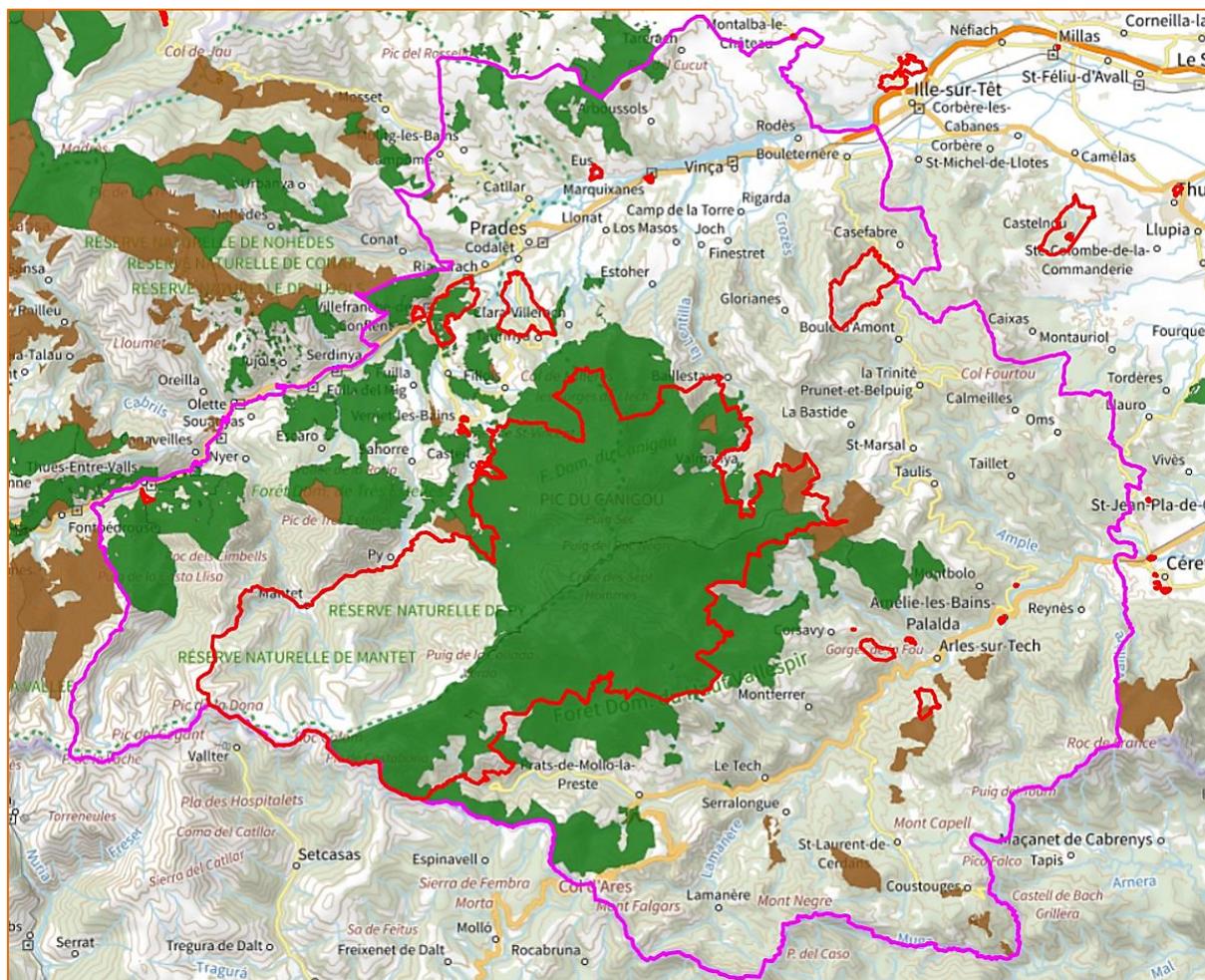
(43% des cotisations statutaires), aux côtés de ceux du département des Pyrénées-Orientales (49% des cotisations statutaires).

Autre point remarquable, la création fin 2020 de neuf « *comités de secteurs* » géographiques. Composé d'élus et de techniciens, ils permettent grâce à une approche infra territoriale, donc plus proche du terrain, des enjeux et des actions à conduire, de se sentir partie prenante du projet d'ensemble. Un référent par secteur participe aux réunions du comité syndical. Devant l'apport positif de ces comités, notamment par l'ancrage local du Grand Site qu'ils contribuent à renforcer, ceux-ci pourraient à terme être élargis aux acteurs socio-économiques.

L'importance que chaque acteur assume ses compétences en harmonie avec le projet

Ce souci apparaît dans la composition du syndicat mixte ici ouvert⁶. Celui-ci comprend en effet, ce qui est original, l'office national des forêts⁷. L'ONF joue ici un rôle majeur comme gestionnaire de la forêt domaniale qui occupe la plus grande partie du site classé. Votre rapporteur tient à souligner le caractère remarquable de cet engagement de l'ONF, y compris financier (8% des cotisations statutaires du syndicat mixte), dans le projet de Grand Site.

L'espace forestier est directement concerné par la fréquentation touristique du massif, ainsi que par la protection des milieux contre l'érosion et le risque incendie. La qualité de la gestion sylvicole est en outre fondamentale pour le paysage comme pour la préservation de la biodiversité. Le lien étroit tissé avec l'ONF est dès lors stratégique.



3 - Importance des forêts publiques (domaniales en vert et communales en marron) au sein du Grand Site. En violet le périmètre du Grand Site, en rouge, périmètres classés - Géoportail IGN, ThB

6 - Un syndicat mixte est dit "ouvert" dès lors qu'il intègre, en plus des communes et des EPCI d'autres personnes morales de droit public.

7 - Qui est un établissement public à caractère industriel et commercial.

Plus généralement, votre rapporteur relève la richesse des partenariats que « *Canigó Grand Site* » a noués, avec le souci constant que chaque partenaire institutionnel ou non, veille à ce que son action s'inscrive en cohérence avec le projet de territoire GSF. Cela concerne aussi bien le monde agricole (avec une présence significative de l'élevage), le patrimoine culturel (le territoire regorge de monuments inscrits ou classés et accueille deux sites patrimoniaux remarquables), les acteurs du tourisme et des sports de pleine nature, etc.

L'omniprésence de « *Canigó Grand Site* » - via son équipe technique, son directeur, ses élus - auprès de tous ces acteurs, lui permet en quelque sorte de démultiplier son action. Il le fait d'autant plus qu'il a conscience des limites qui sont les siennes en termes de moyens humains et budgétaires. C'est ainsi qu'il assume de ne pas s'impliquer directement sur le volet urbanisme et de ne plus le faire sur l'aide à l'installation de nouveaux acteurs économiques, un organisme départemental jouant ce rôle.

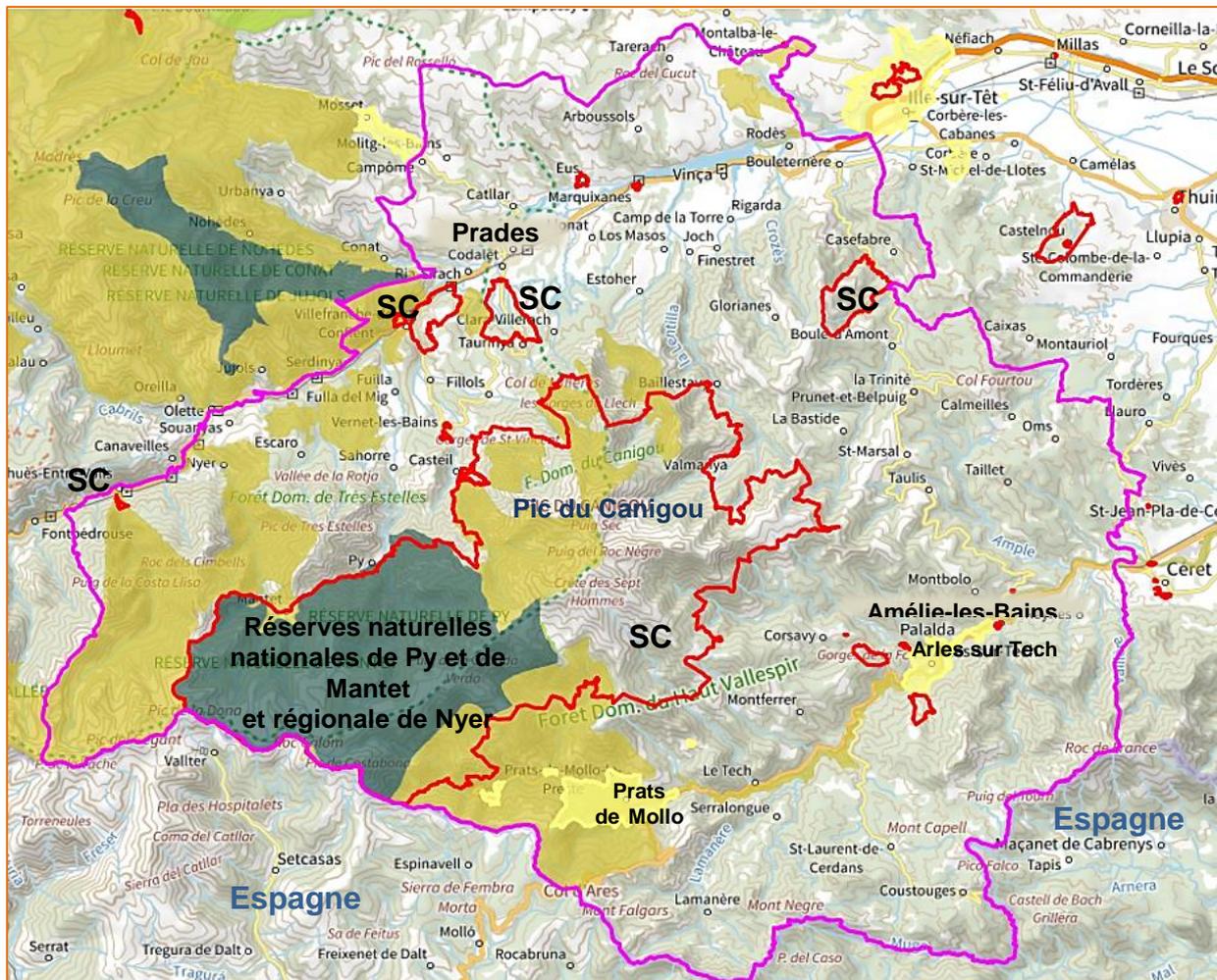
Fédérer les énergies grâce au facteur humain

C'est en définitive une vision et un engagement sur la durée que porte le syndicat mixte, en ayant le souci permanent de fédérer autant d'acteurs que possible autour du projet de territoire. Il déploie une méthode éprouvée faite de concertation à toutes les étapes des projets, tout particulièrement en amont, en prenant le temps nécessaire pour faire émerger des solutions comprises et aussi consensuelles que possible, donc *in fine* acceptées.

L'équipe technique d'environ dix personnes, stable depuis près d'une décennie au moins, n'est pas surdimensionnée compte tenu de l'ampleur du territoire. Outre l'accent mis sur la concertation et la co-construction, elle a développé un savoir-faire précieux et efficace pour aller chercher des financements auprès de bailleurs locaux, nationaux ou européens. Elle bénéficie d'un budget annuel (principalement cotisations statutaires) de 370 k€ et a su mobiliser annuellement près de 500 k€ de subventions (UE, CD66, Etat, Région, Fondation du patrimoine, etc.)

2. Un souci de mettre en accord les actes avec les discours, autour des deux fondamentaux d'un Grand Site de France, le paysage et la fréquentation

Les résultats sont au rendez-vous, en termes - pour ne parler que de quelques points - de préservation des paysages et de la biodiversité, de mise en valeur patrimoniale ou d'organisation de la fréquentation d'un public qui n'est pas particulièrement surabondant (les chiffres site par site restent raisonnables) mais comme souvent plutôt inégalement réparti.



4 - Protections au titre du paysage (en rouge sites classés et inscrits, du patrimoine (SPR en jaune, voir en annexe pour les très nombreux abords de monuments historiques) et de la biodiversité (RNN et RNR en vert foncé, Natura 2000 en vert clair). En violet le périmètre du Grand Site
Atlas des patrimoines, Géoportail de l'IGN et ThB

Le travail du Grand Site s'inscrit dans une double filiation centenaire :

- celle de la préservation du massif en faveur du paysage (classements, vigilance et mobilisation contre des infrastructures) et de la biodiversité (création de réserves naturelles nationales et régionale dans les années 1980, puis la mise en place de zones Natura 2000) ;
- celle de sa relation à une voiture d'abord "émancipatrice", avant d'être envahissante.

Les deux illustrations qui suivent valent mieux qu'un long discours sur cette filiation :

La petite histoire de la préservation du massif du Canigó

<p>1850/1930</p> <p>Exploitation du minéral de fer</p> <p>Essor du tourisme thermal et du pyrénéisme</p>	<p>1940</p> <p>Aiguat d'octobre 1940</p> <p>L'économie du territoire est à terre. Exode rural et agricole</p>	<p>1951</p> <p>Site classé</p> <p>Classement du massif du Canigó sur 443 hectares</p>
<p>ANNÉES 50/60</p> <p>Politique de reboisement</p> <p>Demande de création d'un Parc national sur le Canigó</p>	<p>ANNÉES 70</p> <p>1971 Ouverture de la piste inter-vallée du Pla Guillem</p> <p>1973 Ouverture de la piste du Llecc accédant aux Cortalets</p>	<p>1976</p> <p>Urgent ! Urgent ! Menaces sur le Canigó</p> <p>Projet de mine de tungstène aux Cortalets</p>
<p>1979</p> <p>Projet avorté de station de ski à Py et Mantet</p>	<p>1983/1986</p> <p>Extension du site classé sur 7 789 hectares</p> <p>Réserves Naturelles DE FRANCE</p> <p>Création des Réserves naturelles de Py, Mantet et Prats-de-Mollo</p>	<p>1994 Pla Guillem (2400m)</p> <p>Une tranchée creusée génère une catastrophe paysagère</p> <p>Le Préfet ferme la piste du Pla Guillem</p> <p>L'État accélère la mise en place du dispositif Grand Site de France</p>
<p>2002</p> <p>Création de Canigó Grand Site</p> <p>1^{re} opération grand site</p> <p>Accès en calèche pour « libérer » le refuge des Cortalets des véhicules</p>	<p>2004</p> <p>« Nous, soussignés, maires du Vallespir, réunis à Montferrer, proclamons solennellement notre opposition absolue au projet... »</p> <p>Demande d'extension du site classé</p>	<p>2006/2011</p> <p>2^e opération grand site</p> <p>Privilégier la découverte à pied.</p> <p>Mise en place de tours et rondes pédestres du Canigó</p>
<p>2011 Obtention du label Grand Site de France</p> <p>JUILLET « Massif du Canigó »</p> <p>AVRIL Approbation du DOCOB NATURA 2000</p> <p>2013 AOÛT</p> <p>Extension du site classé à 23 212 hectares</p> <p>* appellation désormais officielle</p>		<p>2012 Obtention du trophée national pour un tourisme durable</p> <p>Catégorie gestion responsable des flux touristiques</p>

5 - L'évolution de la mise en valeur touristique et de la préservation - Dossier de candidature



La petite histoire des accès au massif du Canigó

6 - La voiture et le Canigou, un marqueur de ce Grand Site - Dossier de candidature

Une mise à distance de la voiture, non dogmatique, qui force le respect

C'est sans doute la réussite la plus marquante de ce Grand Site de France de par son ampleur. Un vrai symbole, sans doute aussi déterminant qu'a pu l'être la démolition d'un hôtel au bout de la pointe du Raz. Elle a nécessité du temps afin que les esprits soient préparés à la perspective de ne plus pouvoir approcher le Canigou ou ses refuges en voiture.

La décision - qui redescend la voiture de 1 000 m de dénivelé et éloigne donc l'accès de certains refuges ou du pic du Canigou de plusieurs heures - a supposé unité de décision et courage politique, en même temps qu'elle a bénéficié de circonstances naturelles (des intempéries destructrices) exceptionnelles. Si elle n'est pas encore acceptée de tous, beaucoup la considèrent comme ayant permis de "changer d'ère". Cette évolution qualifie à elle seule le retour à une approche plus sobre et respectueuse des lieux, comme de ses visiteurs, rendant cette montagne, le Canigou, encore plus emblématique.

Pour autant, il ne s'agit pas de "bouter" la voiture hors du Grand Site, mais de raisonner au cas par cas. En témoigne le traitement différencié de deux parkings, l'un au col de Mantet, l'autre à Valmanya. Dans le premier cas, le parking qui préexistait, surdimensionné, dégradé et très visible, a été remodelé en fonction des besoins des éleveurs et de la nécessité d'en revégétaliser une partie, ce qui se traduit par une diminution du nombre de places. A Valmanya en revanche, le parking actuel, au milieu des arbres, pourra au terme de sa réhabilitation imminente accueillir en toute discrétion plus de véhicules dans une poche toujours arborée.

Des réalisations visibles mais sobres au service des visiteurs et des habitants

Le Grand Site n'a pas développé de "maisons de site", décision que votre rapporteur salue. Sa richesse patrimoniale, naturelle comme culturelle offre tellement à voir, dans chacune des communes, qu'il paraît plus approprié d'orienter les moyens financiers vers la mise en valeur et la présentation *in situ* de ce patrimoine. Et ce d'autant plus que la raison d'être d'un Grand Site de France tient à ses paysages, et à leur découverte sur le terrain.

Si permettre l'accès au patrimoine, qui plus est réhabilité, multiplie les points d'intérêt du territoire pour les visiteurs, cela se traduit par des réalisations visibles par les habitants qui comprennent ainsi mieux le rôle du Grand Site. Est ainsi nourrie la fierté d'appartenance à un territoire en se remémorant l'histoire des lieux, à l'image du chantier qui a mis un coup d'arrêt à l'effacement progressif (par l'embroussaillage et l'écroulement) de l'ex cité minière de la Pinosa. Chantier d'ampleur de la période de labellisation qui s'achève pour ce lieu d'histoire et de mémoire (Résistance). Mobiliser les savoirs et artisans locaux pour le volet historique, la production de mobiliers, de signalétique ou d'une œuvre originale, a contribué à renforcer l'attachement des habitants à leur Grand Site mieux que tout discours.



7 - Cité minière (fer) de la Pinosa. A gauche au premier plan, maquette topographique à l'échelle (en fer), au deuxième plan, la cité ; à droite atelier du ferronnier qui a fabriqué la maquette. Photos ThB, octobre 2024

Deux axes majeurs d'actions à venir méritent d'être soulignés à votre attention s'agissant des modes de visite du Grand Site et de la connaissance de la fréquentation de celui-ci.

Une refonte complète du réseau de sentiers pour irriguer le territoire tout entier afin que « la visite commence où que l'on soit »⁸

Cela peut paraître banal au premier abord, alors qu'il s'agit au contraire d'une action structurante pour ce vaste territoire. Son réseau de sentiers en constitue plus que tout autre dispositif une "armature", essentielle par les liens qu'elle tisse entre tous les points d'intérêts - si nombreux - pour les visiteurs comme pour les habitants, et par la cohérence d'un projet d'ensemble qui limite d'ores et déjà l'usage de la voiture en son sein.

Cette refonte passera là encore par un effort de concertation et de mutualisation soutenu afin de mettre autour de la table tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont une compétence sur ce sujet, l'équipe du Grand Site mobilisant tout son savoir-faire en la matière. L'objectif est que, d'où que l'on démarre (souvent en laissant là son véhicule motorisé), on peut se connecter à ce vaste réseau pour une itinérance longue comme pour une ballade plus ponctuelle, que l'on soit en cœur de massif ou sur ses balcons périphériques qui donnent à contempler le Canigou.

Un effort particulier pour une connaissance pointue de la fréquentation et pour l'intégration paysagère de tous les projets

Le recrutement (en octobre 2024) par le syndicat mixte « *Canigó Grand Site* » d'une paysagiste, grâce à l'appui additionnel fléché (depuis 2024) de l'Etat aux Grands Sites de France et Opérations Grand Site, va permettre une approche paysagère professionnelle de chacune des actions du Grand Site. Cela devrait renforcer d'autant l'acculturation de l'ensemble des acteurs concernés à cette prise en compte systématique de la qualité du paysage inhérente aux Grands Sites de France.

Enfin, l'effort d'acquisition de données objectives que le Grand Site s'apprête à opérer dans les années qui viennent pour connaître avec beaucoup plus de finesse que jusqu'ici la fréquentation dont il est l'objet doit être également souligné comme un progrès bienvenu et essentiel pour une prise de décision éclairée en matière d'organisation de la fréquentation.

3. Un Grand Site de France qui mérite pleinement le renouvellement de son label

Il est enthousiasmant de se pencher sur un Grand Site de France aussi abouti que celui qui demande aujourd'hui le renouvellement de son label : du fait de l'importance du travail accompli et du chemin parcouru jusqu'ici, comme du fait de sa grande réussite en terme d'engagement des très nombreux acteurs fédérés autour d'une vision commune de ce territoire.

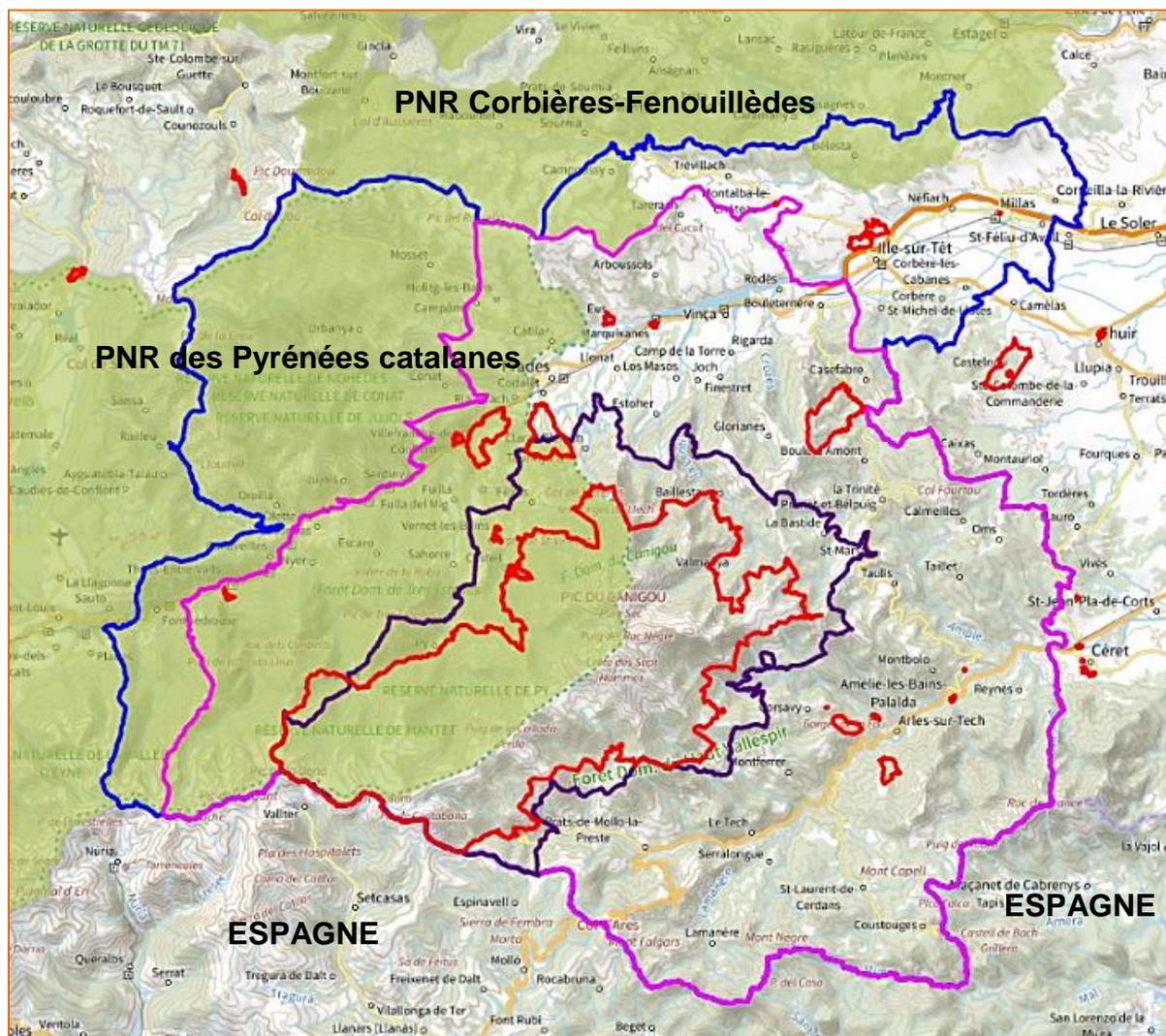
Si la surface du site classé *stricto sensu* peut paraître en première lecture quelque peu "chiche" par rapport à celle du Grand Site dans son ensemble, la prise en considération des autres protections mitoyennes (cf illustration 4) atténue cette faiblesse. Surtout, la puissance symbolique, visuelle et fédératrice du Pic du Canigou au centre du site classé, est porteuse de sens, marquante, importante, définition même de la place significative que doit avoir un site classé au sein d'un Grand Site.

Le choix du périmètre - élargi avec le plein accord des communes concernées principalement aux balcons sur le Canigou - retenu pour le Grand Site qui souhaite être désormais dénommé « Grand Site Massifs et balcons du Canigó » ne remet pas en cause cet équilibre.

⁸ - Selon les mots de Florian Chardon, directeur du syndicat mixte *Canigó Grand Site*.

Les "réglages fins" des limites au niveau des balcons nord, pas entièrement inclus, relèvent d'arbitrages locaux, explicités dans le dossier, qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause.

Le dossier présente trois périmètres, outre le site classé du Canigou : celui d'un cœur, légèrement plus grand que le site classé sans pour autant englober tous les espaces protégés, celui du Grand Site de France à proprement parler, et celui du Grand Site Occitanie - dispositif spécifique de la région Occitanie destiné principalement à la promotion touristique - dit « Destination Canigou » (voir illustration ci-après).



8 - Le Grand Site de France avec ses quatre périmètres : en rouge le site classé, en violet foncé, le « cœur » du Grand Site, en violet le périmètre à proprement parler du Grand Site et en bleu le périmètre « Destination Canigou » du Grand Site d'Occitanie ; en vert, les territoires des deux parcs naturels régionaux concernés (à la marge ou de façon croissante) par le GS. Atlas des patrimoines, Géoportail IGN et ThB.2024

Cette multiplicité de périmètres n'est pas apparue complètement lisible à votre rapporteur. Elle ne l'est probablement pas beaucoup plus pour les habitants, ni pour certains acteurs pourtant plus au fait du projet. Plusieurs d'entre eux que j'ai interrogés à ce sujet se sont montrés interloqués par ces distinctions. Spontanément, ils se réfèrent d'ailleurs indistinctement à « Canigou Grand Site ».

Votre rapporteur considère qu'il y aurait tout intérêt à simplifier cette présentation du Grand Site en en restant aux mentions du code de l'environnement (site classé et GSF) sans parler de cœur comme zone spécifique qui n'a pas lieu d'être⁹. Quant au Grand Site Occitanie, s'il

9 - Il serait plus sage d'abandonner ce vocable spécifique des parcs nationaux et qui figure dans le code de l'environnement.

recouvre le territoire du GSF, son objet étant très différent, il convient d'éviter de le mettre sur le même plan. Ceci n'empêche pas le GSF de travailler en bonne entente avec lui, comme il le fait avec de nombreux autres partenaires, à commencer par le parc naturel régional des Pyrénées catalanes (environ un tiers de la surface du GSF et sans doute la moitié au terme du prochain renouvellement de sa charte).

Au-delà de ces remarques, je suggère à votre commission de :

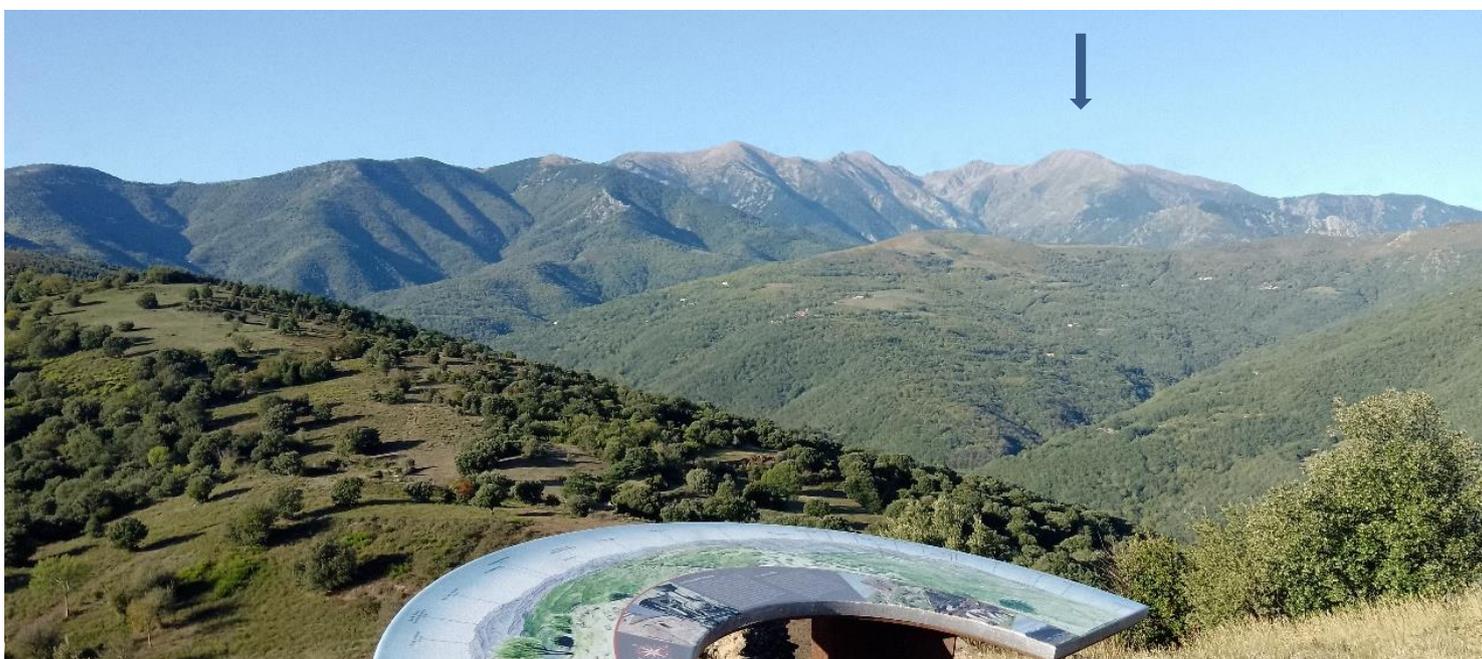
- donner un avis favorable au renouvellement du label Grand Site de France, sur la base du périmètre élargi à une partie des balcons du Canigou proposé dans le dossier de candidature et avec l'appellation « *Grand Site de France Massif et balcons du Canigó* » ;
- de valider son programme d'actions pour la période 2025-2032 ;

et de :

- rappeler l'intérêt et l'importance de la présence de l'office national des forêts aux côtés des communes et du département des Pyrénées-Orientales au sein du syndicat mixte Canigo Grand Site¹⁰, porteur de la démarche Grand Site de France.



Thierry Boisseaux



9 - Vue sur le pic du Canigou (sommets le plus à droite) depuis le belvédère du château de Bellepuig - Photo ThB, octobre 2024.

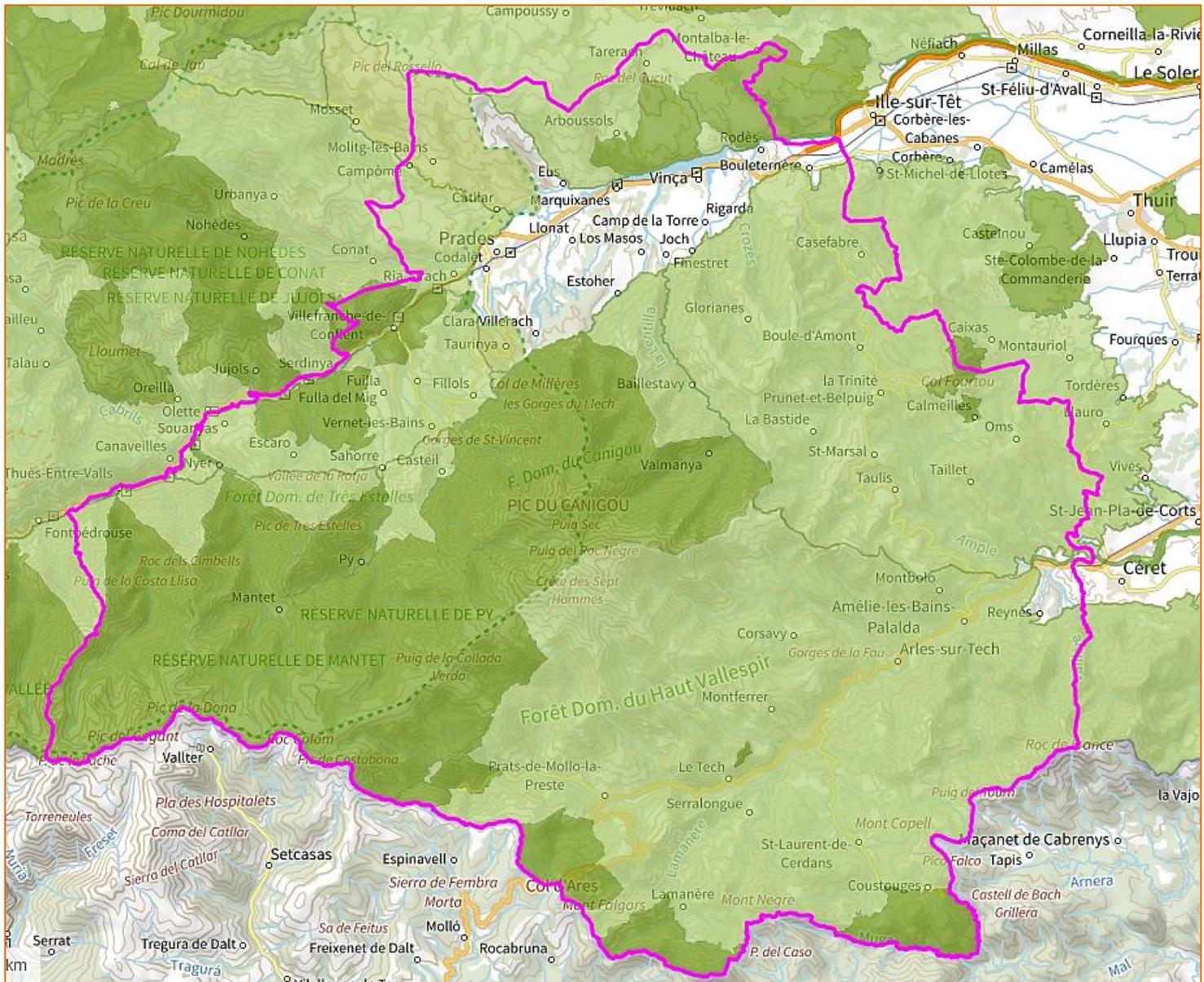
10 - Nous ne sommes pas ici formellement en présence d'une forêt labellisée « Forêt d'exception » par l'ONF, mais l'implication forte de l'ONF dans le projet de territoire et dans une gouvernance aussi partenariale, caractéristique des forêts ainsi labellisées, l'apparente à ce type de dispositif.

ANNEXE 1- Carte d'identité du Grand Site (dossier de candidature)

	A l'échelle du GSF 2012 - 2017	A l'échelle du projet GSF 2018 - 2024	A l'échelle du projet GSF 2025 - 2032
Nom du Grand Site de France	« massif du Canigó »		« massif et balcons du Canigó »
Région concernée	Languedoc Roussillon	Occitanie Pyrénées Méditerranée	
Département concerné	Pyrénées-Orientales		
Nom du gestionnaire du GSF	Syndicat mixte Canigó Grand Site		
Surface du Grand Site de France	82 118 ha (821 km ²)	105 652 ha (821 km ²)	114 200 ha (1142 km ²)
Date, nom et surface du site classé	Site classé du « massif du Canigó » : 1951 : 443 ha 1983 : extension à 7789 ha 2013 : extension à 23 212 ha		
Nombre de communes labélisées GSF	39	50	61
Liste des communes labélisées Grand Site de France	Amélie-les-Bains, Arles-sur-Tech, Bailestavy, Campôme, Casteil, Catllar, Codalet, Comeilla-de-Conflent, Corsavy, Coustouges, Escaro, Espira-de-Conflent, Estoher, Fillols, Finestret, Fuilla, La Bastide, Lamanère, Le Tech, Los Masos, Mantet, Marquixanes, Montbolo, Monferrer, Prades, Prats-de-Mollo, Py, Prunet-et-Belpuig, Rodès, Sahorre, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint Marsal, Serralongue, Taulis, Taurinya, Valmanya, Vernet-les-Bains, Vinça, Villefranche-de-Conflent	Amélie-les Bains, Arboussols*, Arles sur Tech, Bailestavy, Boule-d'Amont*, Bouleternère*, Campôme, Casteil, Catllar, Clara-Villerach*, Codalet, Corneilla-de-Conflent, Corsavy, Coustouges, Escaro, Espira-de-Conflent, Estoher, Eus*, Fillols, Finestret, Fuilla, Gloriantes*, La Bastide, Lamanère, Le Tech, Los Masos, Mantet, Marquixanes, Molitg-les-Bains*, Montbolo, Monferrer, Nyer*, Prades, Prats-de-Mollo, Py, Prunet-et-Belpuig, Ria-Sirach*, Reynès*, Rodès, Sahorre, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint Marsal, Serralongue, Tarerach*, Taulis, Taurinya, Valmanya, Vernet-les-Bains, Vinça, Villefranche-de-Conflent,	Amélie-les Bains, Arboussols, Arles sur Tech, Bailestavy, Boule-d'Amont, Bouleternère, Calmeilles, Campôme, Casteil, Casefabre, Catllar, Clara-Villerach, Codalet, Comeilla-de-Conflent, Corsavy, Coustouges, Escaro, Espira-de-Conflent, Estoher, Eus, Fillols, Finestret, Fontpédrouse, Fuilla, Gloriantes, Joch, La Bastide, Lamanère, Le Tech, Los Masos, Mantet, Marquixanes, Molitg-les-Bains, Montalba-le-Château, Montbolo, Monferrer, Nyer, Oms, Prades, Prats-de-Mollo, Py, Prunet-et-Belpuig, Ria-Sirach, Rigarda, Reynès, Rodès, Sahorre, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint Marsal, Serdinya, Serralongue, Souanyas, Taillet, Tarerach, Taulis, Taurinya, Thuès-entre-Valls, Valmanya, Vernet-les-Bains, Vinça, Villefranche-de-Conflent,
Population du Grand site de France (INSEE)	26 406 habitants	31 190 habitants	32 720 habitants
Nombre de visiteurs / an	Site classé : Pic du Canigó : 27 000 (estimation) / Piste du Llec : 4396 véhicules / Piste de Marialles : 4478 véhicules (éco-compteurs) / Nuitées cumulées des 5 refuges gardés : 10 700 (déclaratif gardiens) Destination : 10 pépites touristiques : 0,7 million env. / an (estimation – base ADT) – Données 2017		Site classé : Pic du Canigó : 26 000 (estimation) / Nuitées cumulées des 5 refuges gardés : 13 844 (déclaratif) Destination : 10 pépites touristiques : 0,85 million env. / an (estimation – base ADT) – Données 2023
Date d'entrée en OGS	11 juillet 2000 – signature de la 1 ^{re} convention OGS 17 mars 2007 – signature de la 2 ^e convention OGS		
Date d'attribution ou reconduction du label GSF	13 juillet 2012 (attribution)	21 décembre 2018 (renouvellement)	En cours
Membre du réseau des Grands Sites de France	Depuis sa création en 2000 Membre du conseil d'administration		
Cartouche GSF			
Site internet du gestionnaire	www.canigo-grandsite.fr		www.canigo-grandsite.com
Autres labels	<p>- Patrimoine mondial : l'ensemble fortifié de Villefranche de Conflent, comprenant l'enceinte, la citadelle du fort Libéria et l'ensemble des grottes Cova Bastera est inscrit dans le cadre du bien en série du réseau Vauban et les fêtes de l'Ours sur la liste du patrimoine immatériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 sites classés, 20 sites inscrits - 51 Monuments historiques classés - 75 Monuments historiques inscrits - 11 sites Natura 2000 - 3 Réserves naturelles nationales (Py, Mantet et Prats-de-Mollo-La-Preste) - 1 Réserve naturelle régionale (Nyer) - 1 Parc naturel régional (Pnr des Pyrénées catalanes) - 1 Réserve Biologique Dirigée en projet (RBD du Canigó) - 2 Réserves de chasse et de Faune sauvage (RCFS Haut-Canigó et Saint-Martin-du-Canigó) - 2 Pays d'Art et d'Histoire (PAH Transfrontalier Vallées catalanes et PAH Vallée Tet) - 34 Zones de Présomption de Prescription Archéologique - 2 Sites Patrimoniaux Remarquables 		
Particularités	<ul style="list-style-type: none"> - un « Grand Site de France » territoire - une gestion patrimoniale partenariale et en réseau - un projet de territoire reposant sur le programme d'actions et les valeurs GSF - GSF reconnu Grand Site Occitanie depuis fin 2017 - GSF frontalier (près de 50 km de frontière) 		

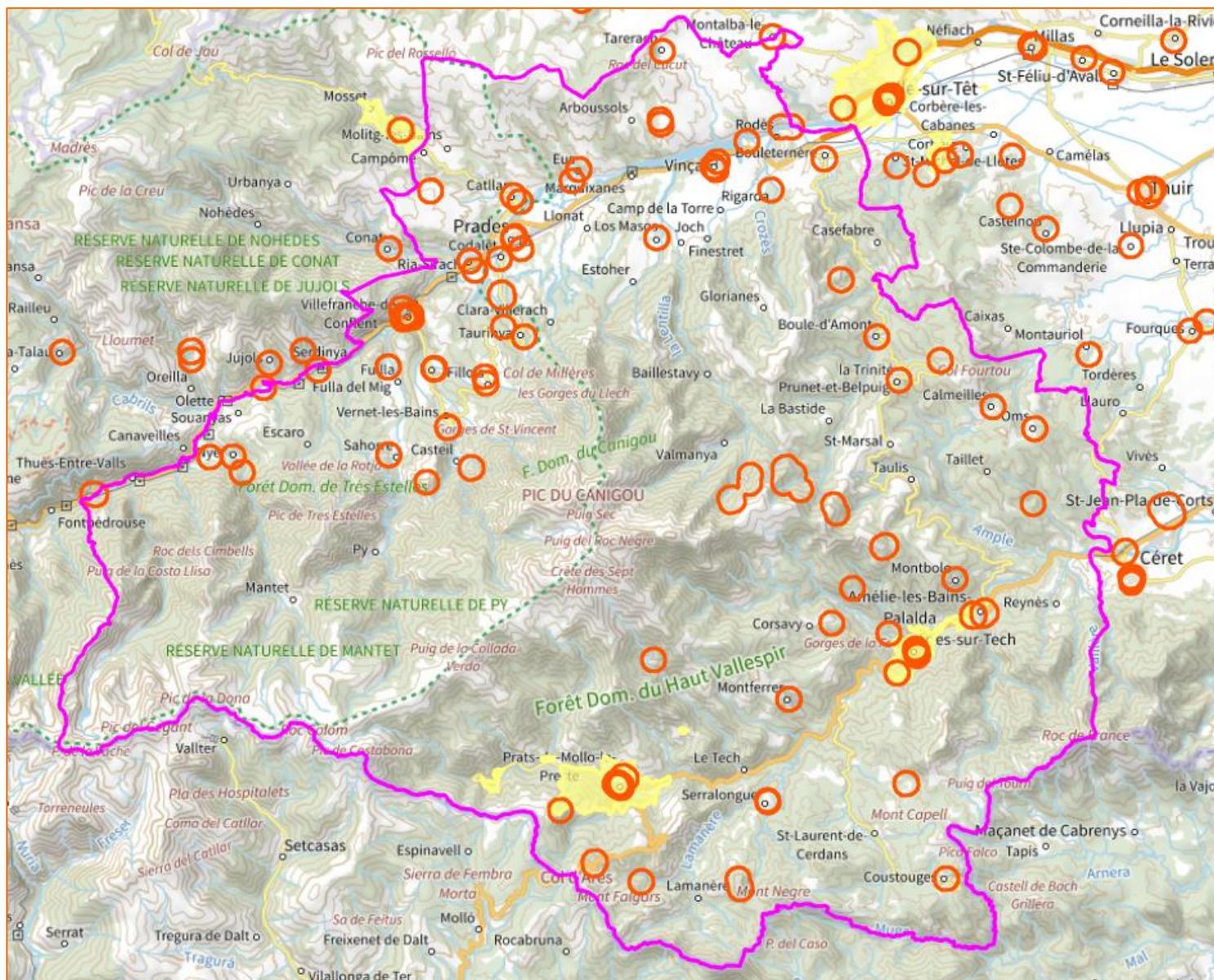
ANNEXE 2

Zones naturelles d'intérêt floristique et faunistique



*Périmètre du projet de Grand Site (violet), ZNIEFF de type I (vert foncé) et de type II (vert clair)
Géoportail IGN et ThB*

ANNEXE 3 Protections au titre de la culture



Périmètre du projet de Grand Site (violet), SPR de Prats-de-Mollo et Arles-sur-Tech (jaune), et protections au titre des abords de monuments historiques (orange) - Atlas des patrimoines, Géoportail IGN et ThB

ANNEXE 4

Synthèse des actions programmées pour la période 2025 - 2032 (Dossier de candidature)

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	PROJETS STRUCTURANTS (=Obj. Opérationnels)		ACTIONS (A)	
Paysages Biodiversité Patrimoine culturel Transition écologique	OS1 « Préserver et valoriser les patrimoines naturels, culturels et paysagers » du Grand site de France	PS1	Préservation des paysages	A1.1	Animer les plans de paysage
				A1.2	Animer l'Observatoire Photographique des Paysages
				A1.3	Contribuer à la préservation de la qualité paysagère des sites à enjeux
				A1.4	Accompagner la transition énergétique du territoire
				A1.5	Améliorer le paysage nocturne du GSF
		PS2	Préservation de la biodiversité	A2.1	Poursuivre l'amélioration des connaissances et suivre les états de conservation des espèces et des habitats naturels
				A2.2	Animer les 5 sites Natura 2000 dont le SMC GS est animateur
				A2.3	Animer le projet Agro-environnemental et Climatique du massif du Canigó
				A2.4	Participer à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes du GSF
		PS3	Préservation du patrimoine culturel	A3.1	Poursuivre l'amélioration des connaissances des patrimoines matériels et immatériels
				A3.2	Préserver le patrimoine bâti emblématique du GSF
				A3.3	Accompagner le classement ou réhabilitation du patrimoine bâti classé ou situé en espace naturel protégé
		PS4	Valorisation des patrimoines et des paysages	A4.1	Faciliter les synergies et la mise en réseau des ressources et des acteurs
				A4.2	Concevoir des animations et supports de médiation patrimoniale et accompagner les projets d'interprétation du territoire
				A4.3	Mettre en valeur les patrimoines géologiques, géomorphologiques et paysagers du GSF
				A5.4	Mettre en valeur le patrimoine forestier du massif

ENJEUX	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	PROJETS STRUCTURANTS (=Obj. Opérationnels)		ACTIONS (A)	
Paysages Biodiversité Patrimoine culturel Développement local Transition écologique	OS2 « Structurer et qualifier l'offre d'accueil et de découverte de la Destination Canigó - País Català »	PS5	Organisation de la découverte	A5.1	Définir, piloter et mettre en œuvre la stratégie d'accueil du GSF (SAP)
				A5.2	Piloter le partenariat de Destination et le label Grand Site de la Région Occitanie
				A5.3	Poursuivre la valorisation des Balcons du Canigó (nord, sud et est)
				A5.4	Relayer l'offre de découverte des secteurs d'accueil du massif du Canigó
				A5.5	Mettre en œuvre le schéma de signalétique
		PS6	Renforcement des mobilités douces et décarbonées	A6.1	Promouvoir l'offre de transport alternative à la voiture individuelle
				A6.2	Structurer l'offre de découverte du territoire à vélo
				A6.3	Rationaliser, restructurer et gérer l'ensemble du réseau de sentiers du site classé
				A6.4	Accompagner la requalification du réseau de sentiers hors du site classé
		PS7	Amélioration de l'infrastructure d'accueil du site classé	A7.1	Mettre en œuvre le programme de requalification des portes de site classé
				A7.2	Qualifier l'hébergement d'altitude gardé et non gardé
				A7.3	Sécuriser les points d'eau et les places à feux
				A7.4	Accompagner la qualification des sites de pratiques de pleine nature
PS8	Gestion et observation des flux de fréquentation	A8.1	Piloter et renforcer le dispositif territorial d'observation des flux		
		A8.2	Poursuivre la coordination et l'adaptation du plan de circulation motorisée du site classé		
		A8.3	Accompagner la résolution des problématiques de gestion des flux sur certains sites à enjeux de la Destination		

Paysages Biodiversité Patrimoine culturel Développement local Transition écologique	OS3 Fédérer les acteurs et partager les valeurs et enjeux du GSF	PS9	Animation du débat territorial et des partenariats	A9.1	Conforter le SMCGS dans son rôle de structure gestionnaire du Grand Site de France
				A9.2	Faire vivre les comités de secteurs
				A9.3	Animer l'instance de coordination des gestionnaires du site classé
				A9.4	Nouer des partenariats et des coopérations au service du projet de GSF
		PS10	Promotion du label et de ses valeurs	A10.1	Valoriser l'action du SMCGS auprès des différents publics cibles
				A10.2	Sensibiliser et transmettre les valeurs du GSF
				A10.3	Impliquer les usagers dans les projets et renforcer l'engagement participatif citoyen
				A10.4	Renforcer la prise en compte des enjeux de préservation dans les stratégies de communication du territoire

ANNEXE 5 : Participants à la visite d'inspection générale et programme de celle-ci

Adroher	Michel	Universitaire / élu municipal à Bouleternère
Adroher	Séverine	Directrice du PNR des Pyrénées Catalanes
Albert	Bernard	Conseiller municipal à Arboussols
Andrade	Natalia	Eco-garde saisonnière au SMCGS
Andreux	Christophe	AEM / Médiateur espaces naturels
Arsento	Rémy	Référént départemental OFB
Baux	Daniel	Maire de la Bastide / Vice-Président Smcgs / Président des COFOR 66
Besombes	Charlotte	Chargée de mission au SMCGS en charge du Patrimoine
Blaise	Jean Luc	Maire de Mantet, Président de la Fédération des Réserves naturelles Catalanes, élu référént national inter-réseau Natura 2000
Bonacaze	Benoit	Maire Prunet-et-Belpuig
Bonnal	Gwenaëlle	Cheffe au Pays d'art et d'histoire Conflent-
Boyer	Fabien	Anier entreprise Caravanigou
Boyer	Serge	Mairie de Valmanya
Brazeau	Didier	Chargé de mission au SMCGS en charge de la cartographie et des APN
Brunet	Emmanuel	Guide patrimoine / élu municipal à Prunet-et- Bellpuig
Calvet	Cyrille	Association 450 000 années lumières
Campredon	Frédéric	Technicien Forestier Territorial ONF
Can Juan	Marie Madeleine	Elue municipale à St Laurent de Cerdans
Carbonne	Emmanuel	DGS CC Haut Vallespir
Carponcin	Didier	Sous-Préfet arrondissement de Prades
Cassar	Yoan	DREAL Occitanie - chef de service
Chardon	Florian	Directeur du SMCGS
Chrysostome	Antoine	Maire de Corsavy / Président COPIL N2000 / Président du Syndicat Ovin 66
Combet	Simon	Chargé de mission au SMCGS en charge de Natura 2000
Daniello	Sylvain	Conservateur de la Réserve naturelle nationale de Py
Deboissieu	Dimitri	Directeur Fondation du prieuré de Marcevol
Desriaux	Flora	Chargée de mission au SMCGS en charge de Natura 2000
Etcheverry	Marie-Anne	Directrice de l'OTI Roussillon Conflent
Ferrer	Claude	Maire de Prats-de-Mollo-la-Preste, président de la CC Haut Vallespir
Florin	Bertrand	Inspecteur site (DREAL Occitanie)
Garcia	Michel	Président du PNR des Pyrénées Catalanes
Garsaud	Jacques	Maire de Millas, VP de la CC Roussillon Conflent, Conseiller Départemental
Gatounes	Guy	Maire de Reynès, VP en charge des APN au SMCGS

Gilardi	Philippe	1er adjoint de la mairie de Py
Grassaud	Jean	Chargé de mission APN à l'OTI Conflent
Gravas	Olivier	Maire de Sahorre / Président AFP66
Greiveldinger	Aurélia	Responsable sites historiques au Département des Pyrénées orientales
Herrera	Emmanuel	Eco-garde saisonnier au SMC GS
Humeau	Garlic	Ferronnier
Israël	Mathieu	Doctorant au SMC GS/UPVD/ISTHIA sur l'observation et la gestion des flux de fréquentation
Juhel	Xavier	Elu municipal à Montbolo
Julien	Lucie	Chargée de mission au SMC GS en charge du Paysage
Léo	Etienne	Conseiller municipal à Arboussols
Lespine	Florence	Directrice de la FRNC
Lissot	Pierre	Directeur de l'Office Public de la Langue
Llanas	Michel	Maire de Codalet
Macabies	Marie-José	Maire de Montbolo
Malherbe	Hermeline	Présidente du SMC GS / Présidente du Département des Pyrénées Orientales
Mary	Sophie	Eleveuse, élue à Valmanya
Mauray	Mathieu	Eleveur / Président du SIVAM Bio 66 et de la FR SIVAM Occitanie
Metivier	Guy	Maire de Sant Marsal
Nicolao	Bernard	Médiateur du patrimoine abbaye St Michel de Cuixà
Palacin	Marie-Ange	CAUE 66
Peral	Marie-Edith	Maire d'Estoher, Conseillère départementale du canton Canigó, VP au SMC GS
Poulet	Isabelle	MTECT
Quès	Edmond	Elu municipal à Molitg-les-Bains
Ramond	Anne	Eleveuse / Présidente de l'association gestionnaire de la RNN de Py
Raymond	Alain	Maire de Taillet
Reynal	Alexandre	Conseiller départemental du canton Canigó
Schoepflin	Loïc	Chargé de projet abbaye Saint Michel de
Sematiski	Denis	Elu municipal à Taillet
Senyarich	Olivier	Adj. au maire de Millas, Président du SIVU de Força Real
Taurinya	Jacques	Ancien VP du SMC GS / érudit local
Thomas	Clara	Sous-Préfète de Céret
Touzeau	Jean	Conseiller municipal à Mantet, délégué au SMC GS
Villarubias	Stéphane	Directeur inter-départemental ONF
Vivès	Aude	Conseillère Départementale du canton Pyrénées Catalanes, VP du Département, Présidente de l'Agence Départementale du Tourisme

Jour 1 - Du lointain (balcons nord) au cœur de site (massif - secteur Rotjà-Mantet) : Prise de contact avec le territoire, ses acteurs et ses enjeux

12h45	Départ pédestre pour l'ermitage de Força Real (Millas) <i>Petite marche de 10 minutes pour accéder au belvédère</i>		
13h00 - 14h30 (=1h30)	Belvédère de l'ermitage de Força Real	Accueil et présentation des participants Lecture paysagère et géomorphologique Buffet froid partagé offert par le SMC GS	La vue à 360° sur la plaine du Roussillon, le littoral, les Corbières et les Pyrénées depuis l'ermitage de Força Real permettra une entrée en matière sur le territoire du Grand Site de France et le projet 2025-2032, notamment sur les concepts clés et l'approche fonctionnelle du territoire.
14h45	Départ véhiculé pour Marcevol <i>27 km / 40 minutes environ</i>		
15h30 - 16h45 (=1h15)	Belvédère du Prieuré de Marcevol (Arboussols) <i>Marche 10 min. A/R pour accéder au belvédère</i>	Lecture paysagère et géomorphologique Décryptage des enjeux paysagers (plan de paysage et Plan de paysage transition énergétique en cours) Explication du projet "balcons nord du canigó" Explication du périmètre du Grand Site de France	La position en balcon du prieuré de Marcevol dominant la vallée de la Tet et faisant face au massif du Canigó permettra d'aborder les enjeux du plan de paysage "massif du Canigó" constituant le socle du projet de Grand Site de France depuis 2018 ainsi que les enjeux du plan de paysage transition énergétique en cours d'élaboration. Le projet de valorisation des balcons nord du Canigó sera également présenté depuis le belvédère aménagé en 2019.
17h00	Départ véhiculé pour St Michel de Cuix à 17 km / 30 minutes		
17h30 - 18h00 (0h30)	Arrêt minute à l'Abbaye St Michel de Cuix	Brève présentation du site Rôle du SMC GS sur les sites classés autres que celui du massif du Canigó	Outre le fait d'être inscrite au titre des monuments historiques, l'écrin de l'abbaye romane de St Martin du Canigó est classé au titre des sites. Cela est également le cas du prieuré de Serrabona et de l'abbaye St Michel de Cuix. D'autres sites classés sont également intégrés au périmètre proposé au renouvellement du label GSF (Gorges de la Carança et Réseau Lachambre). Concentrant jusqu'à l'heure l'essentiellement son action paysagère sur le site classé du Massif du Canigó, le SMC GS propose dans le projet 2025-2032 d'expérimenter l'accompagnement des gestionnaires de ces autres sites classés.
18h00	Départ véhiculé pour le col de Mentet		
18h45 - 19h15 (=0h30)	Arrêt minute au Coll de Mentet 29 km / 45 minutes	Gestion des flux de fréquentation Requalification d'un point noir paysager	La requalification paysagère du Coll de Mentet réalisée en 2018 par le SMC GS constitue l'un des premiers projets de requalification paysagère découlant du plan de paysage. Du fait de la superposition des servitudes site classé, réserve naturelle, Natura 2000 et forêt sous statut de protection et d'une imbrication d'enjeux parfois contradictoires (accueil du public, gestion de la fréquentation, élevage, environnementaux, paysager, cynégétique, desserte routière, départ de randonnée, propriété privée, déneigement, ...), ce projet est représentatif de la complexité de mise en oeuvre des projets du massif du Canigó, d'autant plus que le recul de la pénétration des véhicules à moteur sur le massif du Canigó post-COVID a augmenté la pression sur ce site devenu désormais le point accessible en véhicule le plus élevé en altitude du territoire.
19h15	Départ véhiculé pour le village de Mantet <i>3 km / 10 minutes</i>		
19h30	Pose des bagages au gîte		

20h30	Diner <i>Repas à la charge des participants (22 €)</i>	Préservation de la biodiversité Changement climatique Gouvernance Partenariat SMC GS / RNN / PNR / ONF	Le village de Mantet (1600 mètres d'altitude / 33 habitants) sera l'écrin de cette première soirée à laquelle seront associés des partenaires clés du SMC GS que sont les Réserves naturelles Catalanes, le Pnr des Pyrénées Catalanes, l'AFPGP, le syndicat ovin, l'ONF,...
22h00	Observation du ciel étoilé	Projet de Réserve Internationale de Ciel étoilé	Mantet, labellisé village étoilé depuis 2008 est à l'origine du festival Rotjà Etoilé et moteur dans le projet de Réserve internationale de Ciel étoilé piloté par le Pnr des Pyrénées Catalanes auquel le SMC GS est associé et dont la zone cœur intègre l'ensemble du site classé "massif du Canigó". Un décryptage des enjeux de ce projet à travers une rapide observation du ciel nocturne sera proposée.
23h00	Nuit en gîte à Mantet		

Jour 2 - Polarités à enjeux des secteurs Cortalets et Batera-Pinosa (massif) = Réponses (réalisées ou en projet) aux enjeux de fréquentation, d'accueil du public et de valorisation des patrimoines

7h00	Petit déjeuner		
8h00	Départ de Mantet <i>24 km / 45 minutes environ</i>		
8h45 - 9h45 (=1h)	Arrêt minute à Villefranche de Conflent (UNESCO)	Gestion et observation des flux touristique à l'échelle de la Destination Canigó - Pais Català	La cité Vauban inscrite à l'UNESCO dans le cadre du bien en série, également point de départ de la ligne du Train jaune constitue la principale polarité touristique de la vallée de la Tet. La réponse opérationnelle du projet 2025-2032 aux enjeux patrimoniaux et de gestion de la fréquentation seront décryptés rapidement lors d'une pause "café" sur la place du village.
9h45	Départ véhiculé pour Valmanya <i>34 km / 50 minutes environ</i>		
10h45 - 12h00 (=1h15)	Porte de site classé d'Els Masos de Valmanya	Projet de requalification de la porte de site classé Gestion des flux de fréquentation en zone cœur Plan de Circulation motorisée Rencontres d'acteurs	La gestion des flux motorisés pour accéder au massif du Canigó s'inscrit dans le temps long et est à l'origine de la démarche de Grand Site de France du massif du Canigó à la fin des années 90. Les dernières évolutions du plan de circulation intervenues en 2019 et 2020 impliquent une profonde réorganisation du dispositif d'accueil du public (signalétique routière, porte de site classé, réseaux de sentiers,...) dont la mise en œuvre (en cours) sera évoquée plus particulièrement sur la porte d'Els Masos de Valmanya, principal point de départ vers le refuge des Cortalets et le Pic du Canigó. Le projet de requalification paysagère de la porte de site ainsi que le schéma directeur des sentiers seront plus particulièrement présentés.
12h00	Départ véhiculé pour la Pinosa <i>45 min. de piste en terrain naturel</i>		
12h40	Arrivée à la Descargue <i>15 minutes de marche / D+ 75 m environ</i>		
13h00 - 15h30 (=2h30)	Cité minière de la Pinosa	Pique-nique Visite de la cité minière au regard du projet réalisé Médiation patrimoniale Tour pédestre de Batera - Pinosa / Schéma directeur des sentiers	La sécurisation et valorisation de la cité minière de la Pinosa, dans le cadre d'un projet global à l'échelle du secteur d'accueil Batera-Pinosa constitue le projet phare réalisé sur la période 2018-2024. Sa présentation et le décryptage de l'approche méthodologique mise en œuvre sera présentée, à l'aune d'une visite patrimoniale de ce site minier, par ailleurs haut-lieu de la mémoire du Département.
15h30 - 17h30 (=2h)	Randonnée patrimoniale vers le Coll de Palomeres <i>2h / D-400 mètres environ</i>	Réalisation à pied d'une partie du tour de Batera-Pinosa suivant le parcours d'évacuation du minerai de fer (tunnel, ancienne voie ferrée) Porte de site du Coll de Palomeres	Le projet de valorisation de la cité minière de la Pinosa et la mise en place du tour pédestre de Batera - Pinosa dont un des objectifs consistait à mieux répartir les flux sur le massif du Canigó implique un recalibrage et une adaptation de l'infrastructure d'accueil en porte de site classé. La requalification du Coll de Palomeres (font le programme est en cours), principal départ pédestre vers la Pinosa s'inscrit dans cette perspective.
18h00	Départ véhiculé vers la Bastide <i>5 km / 5 minutes</i>		
18h15	Arrivée à la Bastide	Pose bagages / récupération des clés	
20h00	Bistrot de Pays de la Bastide <i>(22€)</i>	Projection commentée du film "Un siècle de tourisme sur le Canigó" en présence d'élus et acteurs socio-économiques du secteur Diner Paiement chèque ou espèces	La soirée proposée dans le cadre bucolique du village de La Bastide sera l'occasion de mettre en perspective les thèmes abordés lors de la journée à partir notamment de la projection commentée du film "Un siècle de tourisme sur le Canigó" réalisé par le SMC GS à partir d'images d'archives à l'occasion du cycle de réunions publiques mis en place dans le cadre du renouvellement du projet de GSF 2025-2032
22h30	Nuit au gîte de la Bastide		

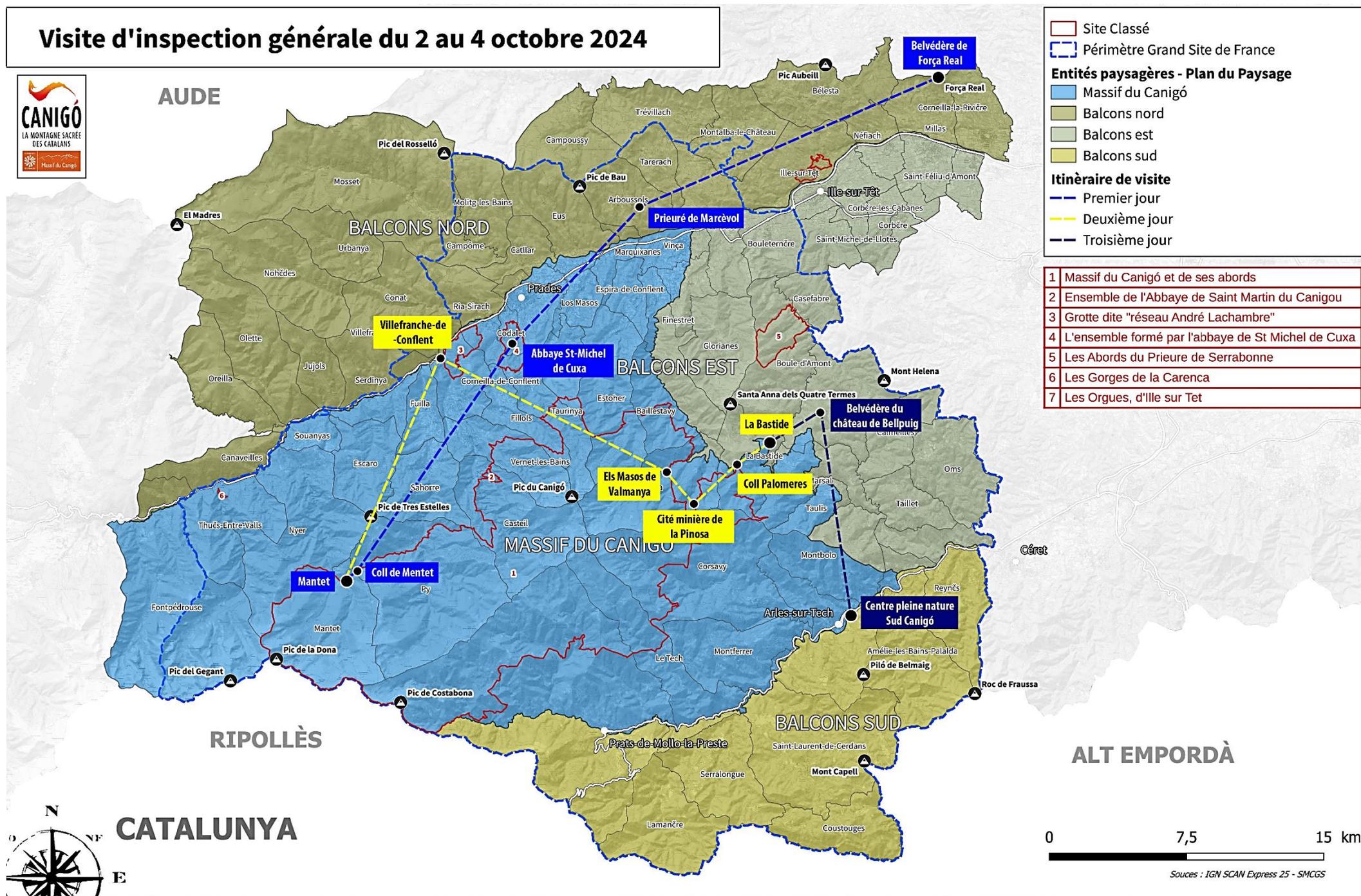
Jour 3 - Enjeux et lecture paysagère depuis les "balcons est" et rencontres d'acteurs en Haut Vallespir

7h00	Petit déjeuner		
8h00	Départ véhiculé pour la Trinité <i>13 km / 21 minutes environ</i>		
8h30 - 10h00 (=1h30)	Belvédère du château de Bellpuig (Prunet-Bellpuig) <i>Marche de 30' A/R</i>	Lecture Paysagère Enjeux agro-pastoraux & incendie Charte du mobilier d'accueil	La lecture paysagère et géomorphologique depuis le belvédère du château de Bellpuig aménagé en 2017 dans le caerre du Tour de un décryptage des enjeux DFCI et pastoraux sur les balcons du Canigó. Par ailleurs, la mise en place d'une charte du mobilier d'accueil à l'échelle du GSF (gamme de plus de 40 références de mobilier en fer, s'inscrivant dans l'histoire du massif et reposant sur des savoir-faire locaux) est un vecteur puissant de l'identité du Grand Site de France qui sera présenté.
10h00	Départ véhiculé pour Arles-sur-Tech <i>32 km / 47 minutes</i>		
11h00 - 13h00 (=2h)	Centre pleine nature Sud Canigó	Réunion de débriefing avec les acteurs locaux	Un temps de débriefing et d'échanges sur le projet 2025-2032 en présence des élus du SMCGS 2032 sera proposé au centre pleine nature Sud Canigó. Ce temps sera suivi d'un déjeuner.
15h - 16h00 (1h)	Visite au choix du moulin des arts ou de l'abbaye Ste Marie d'Arles-sur-Tech		
16h15 <i>43 km / 53 minutes</i>	Départ pour Perpignan		
17h15	Dépose à la Gare de perpignan		
17h58	Départ du train Paris - Perpignan		
23h18	Arrivée du train Paris - Perpignan		

Visite d'inspection générale du 2 au 4 octobre 2024



AUDE



1	Massif du Canigó et de ses abords
2	Ensemble de l'Abbaye de Saint Martin du Canigou
3	Grotte dite "réseau André Lachambre"
4	L'ensemble formé par l'abbaye de St Michel de Cuxa
5	Les Abords du Prieure de Serrabonne
6	Les Gorges de la Carencia
7	Les Orgues, d'Ille sur Tet



CATALUNYA

RIPOLLÈS

ALT EMPORDÀ